

# Partie I : Contexte général

## 1. Contexte démographique

### 1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION BRUXELLOISE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la population bruxelloise comptait officiellement 1 048 491 habitants (et 17 180 habitants dans le Registre d'attente).

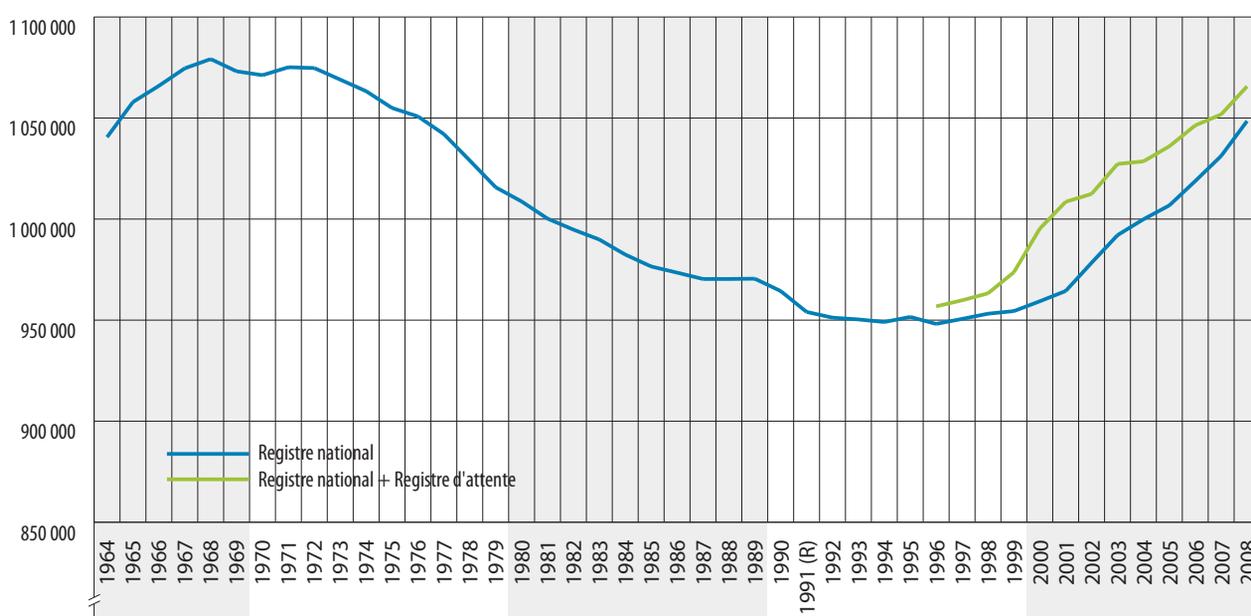
Les chiffres officiels doivent cependant être corrigés. Le nombre d'habitants qui résident effectivement dans la Région bruxelloise est en réalité plus élevé que le nombre repris dans les statistiques officielles publiées par la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE).

Le tableau ci-dessous reprend les différentes catégories de population reprises dans les données officielles et celles qui n'y sont pas reprises.

Le nombre d'habitants de la région tenant compte du Registre d'attente est repris en vert sur la figure. En 2008, la population dans le Registre d'attente représentait 1,6 % de la population officielle totale. Cette proportion est en diminution depuis 2003 (1).

**Figure 1-01** Évolution de la population en Région de Bruxelles-Capitale, 1964-2008

Nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national 1964-2008, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), Registre d'attente 1996-2008, 1991 : Recensement (R)

**Tableau 1-01** Catégories de population

Catégorie	Source	Nombre
Population « officielle »	Registre national des personnes physiques	1 048 491 au 1/1/2008
Candidats réfugiés	Registre d'attente	17 180 au 1/1/2008 13 895 au 1/1/2009
Personnes ayant un statut diplomatique (diplomates, fonctionnaires ayant un statut diplomatique, et membres de leur famille)	Service Public Fédéral des Affaires étrangères	Environ 12 000 au 15/9/2009 en Région bruxelloise
Personnes en situation irrégulières (« sans papiers »)	S. Adriaenssens in « De sociale staat van Vlaanderen 2009 »	Estimation : 100 000 en Belgique, dont une grande partie en Région bruxelloise
Certaines catégories de personnes séjournant en Région bruxelloise, mais qui n'y sont pas domiciliées (étudiants, touristes, ...)		

Une grande partie des données présentées dans ce chapitre pour la Région bruxelloise, existe également au niveau communal ; nous vous invitons à consulter l'outil « Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise 2009 », disponible bientôt sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social ([www.observatbru.be](http://www.observatbru.be)).

*Aux Bruxellois « officiellement recensés » (actuellement plus d'un million), s'ajoutent les candidats réfugiés inscrits sur le Registre d'attente, les personnes ayant un statut diplomatique, mais aussi les personnes sans papiers.*

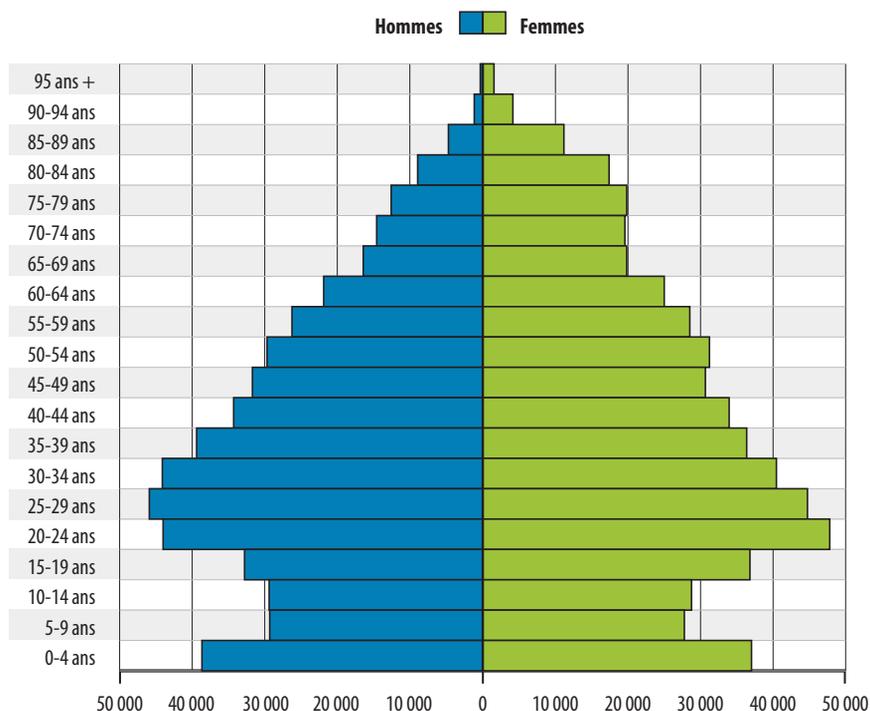
## 1.2 STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE

La structure de la pyramide des âges en Région bruxelloise se caractérise par un élargissement de la base, avec un nombre croissant de jeunes enfants et de jeunes adultes.

Contrairement à ce qu'on observe dans le reste du pays, l'âge moyen de la population bruxelloise diminue. L'âge moyen diffère fortement d'une commune bruxelloise à

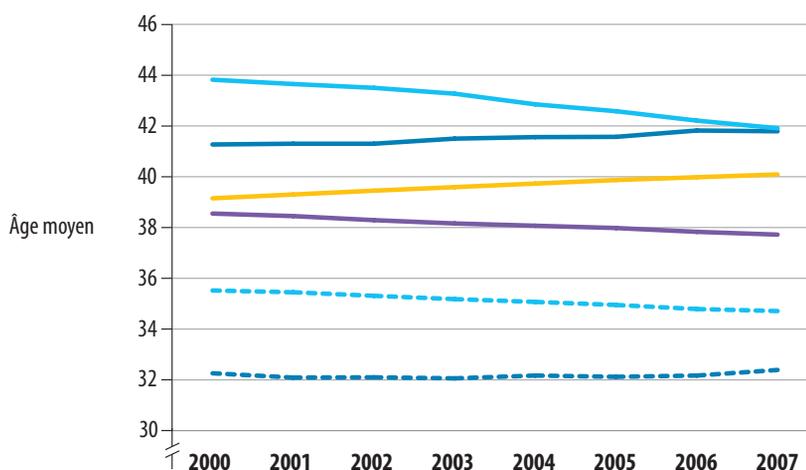
l'autre : Ganshoren reste la commune la plus «âgée», rejointe par Watermael-Boitsfort, tandis que Saint-Josse-Ten-Noode est la plus «jeune» (figure 1-03). L'âge moyen diminue dans toutes les communes, sauf dans les communes du quadrant sud-est : l'âge moyen reste stable dans les communes de Woluwe-Saint-Lambert et Uccle, et augmente même à Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Pierre.

**Figure 1-02** Histogramme de la population de la Région bruxelloise au 1<sup>er</sup> janvier 2008



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

**Figure 1-03** Évolution de l'âge moyen en Région bruxelloise et comparaison entre communes extrêmes et ensemble du pays, 2000-2007

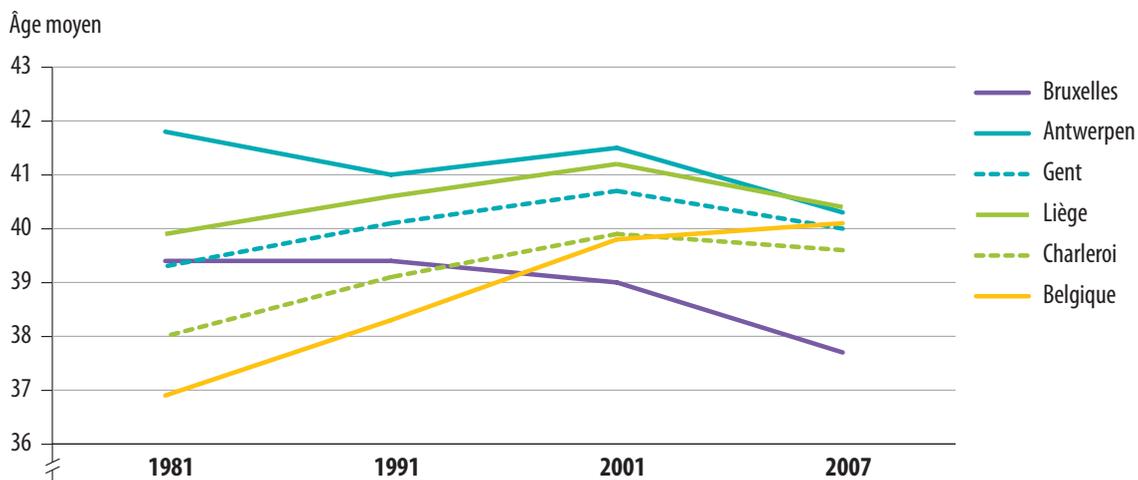


	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
— Région bruxelloise	38,55	38,45	38,29	38,16	38,07	37,98	37,83	37,72
— Belgique	39,15	39,30	39,45	39,59	39,73	39,87	39,98	40,09
— Ganshoren	43,82	43,65	43,50	43,27	42,85	42,58	42,21	41,91
— Watermael-Boitsfort	41,27	41,30	41,30	41,50	41,56	41,57	41,82	41,79
- - - Schaerbeek	35,52	35,45	35,31	35,18	35,07	34,95	34,79	34,71
- - - Saint-Josse-Ten-Noode	32,26	32,09	32,10	32,06	32,17	32,12	32,17	32,39

Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

Le rajeunissement de la population touche toutes les grandes villes belges au cours des dernières années, mais seule la Région bruxelloise enregistre une diminution de l'âge moyen constante depuis 1981.

**Figure 1-04** Évolution de l'âge moyen dans les grandes villes belges, 1981-2007



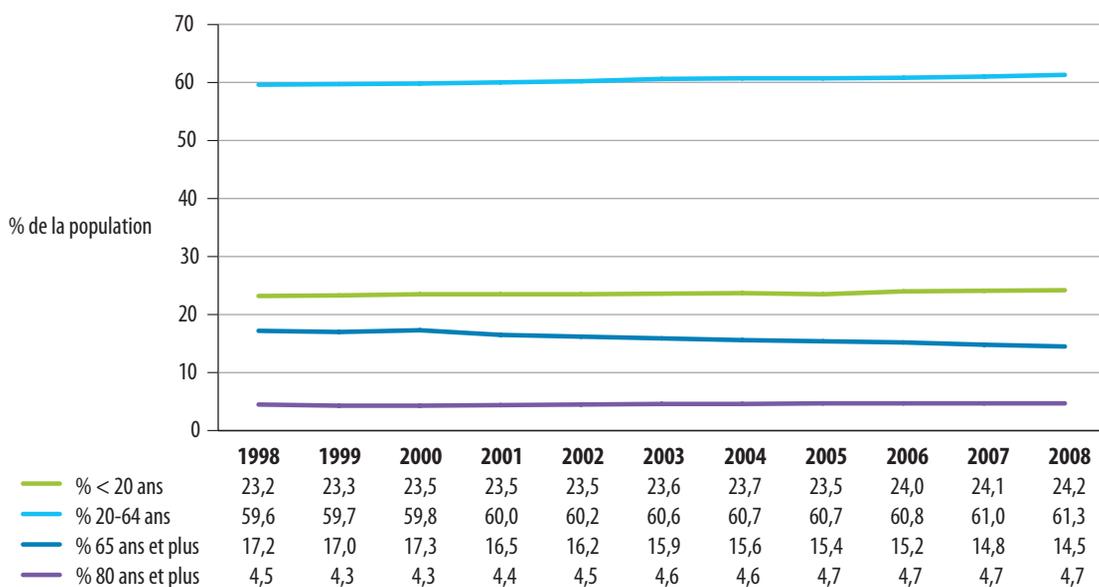
Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

En Région bruxelloise, la proportion de jeunes de moins de 20 ans et la population active (20-64 ans) continuent à croître légèrement, tandis que la proportion de la population qui a plus de 65 ans diminue. La proportion de personnes de plus de 80 ans dans la population bruxelloise s'est stabilisée depuis 2005 (figure 1-05).

Ces évolutions expliquent la diminution constante de l'indice de vieillissement\* qui est passé de 74 % en 1998 à 60 % en 2008, ainsi que de l'indice de dépendance\*. L'indice d'intensité du vieillissement est au contraire en augmentation constante (figure 1-06).

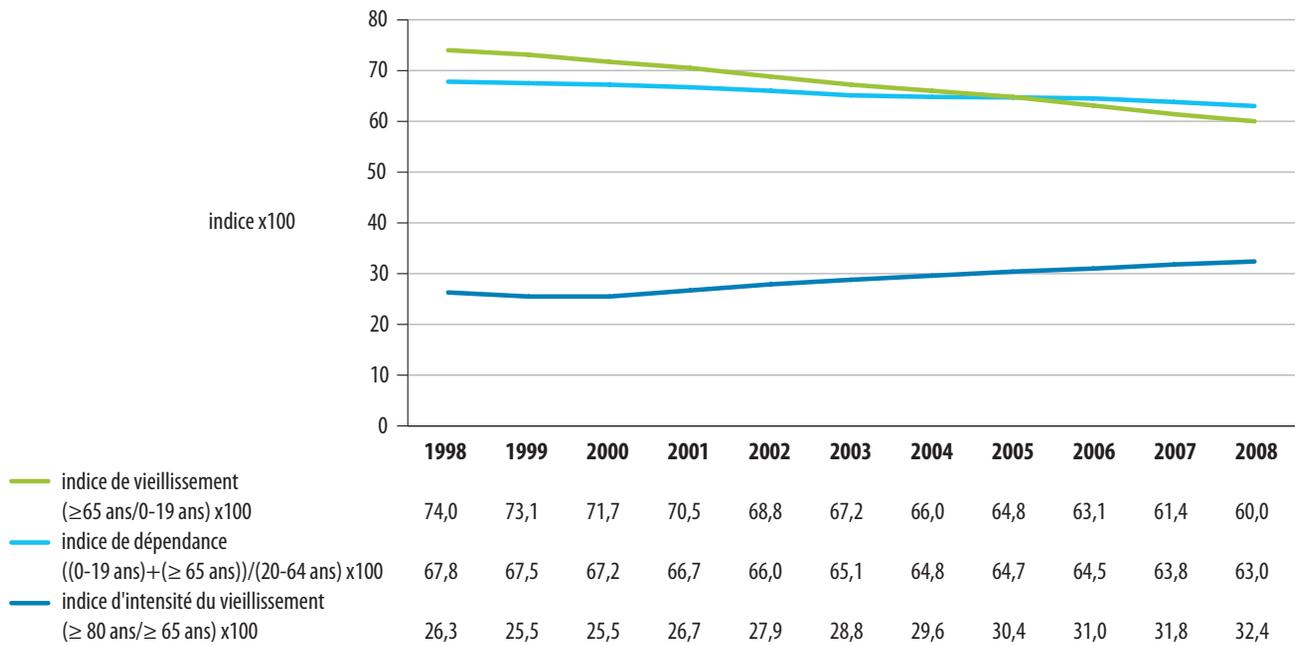
Selon les estimation du bureau du plan, ces tendances devraient se poursuivre jusqu'en 2020 (2).

**Figure 1-05** Évolution de la proportion de la population bruxelloise par tranches d'âge, 1998-2008



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

**Figure 1-06** Évolution des indices démographiques, Bruxelles 1998-2008

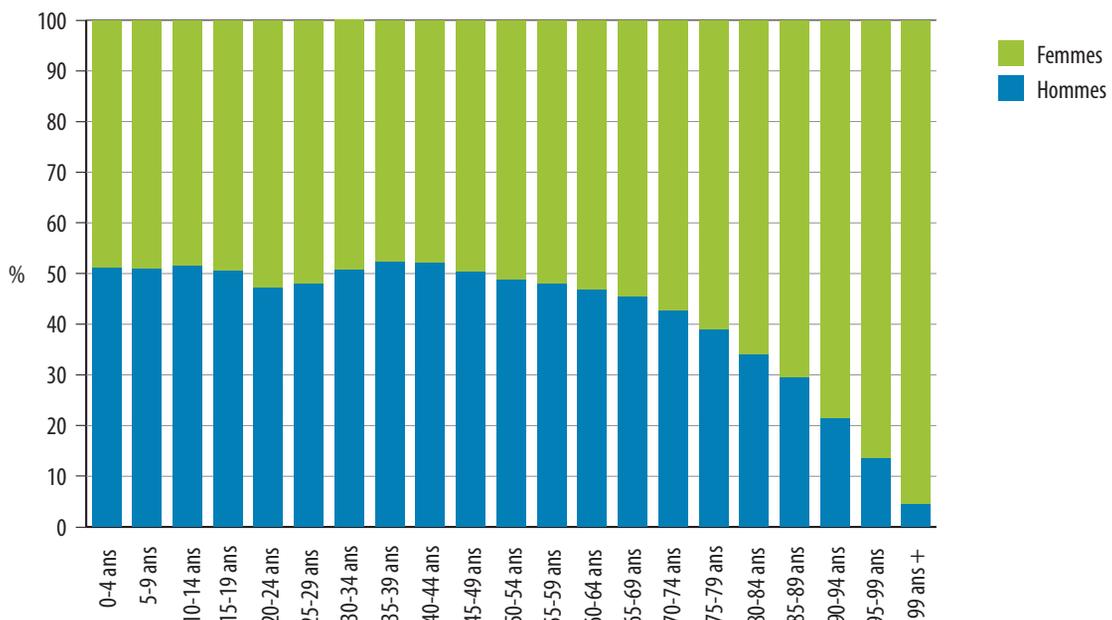


Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

*Contrairement à ce qu'on observe dans l'ensemble de la Belgique, l'âge moyen de la population bruxelloise diminue, comme c'est le cas dans toutes les grandes villes du pays.*

La proportion d'hommes et de femmes varie avec l'âge. Il y a un peu plus d'hommes que de femmes pour les moins de 20 ans et entre 30 et 50 ans. À partir de 50 ans, la proportion des femmes augmente progressivement jusqu'à atteindre 74 % pour les plus de 85 ans.

**Figure 1-07** Proportion d'hommes et de femmes dans la population bruxelloise selon l'âge, 2008



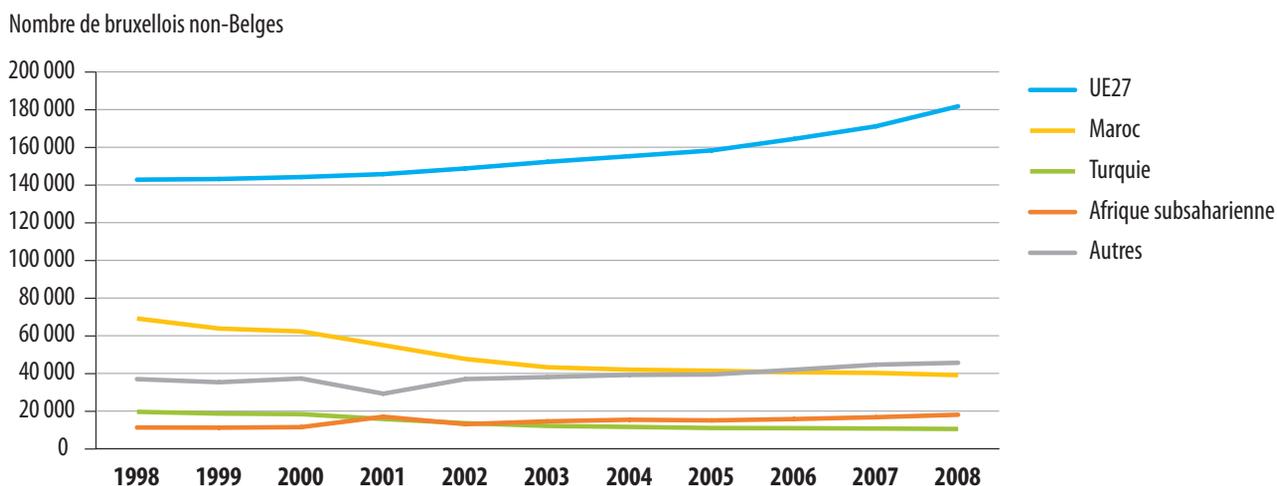
Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

### 1.3 BRUXELLES : UNE VILLE MULTICULTURELLE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Région bruxelloise comptait officiellement 28,1 % d'habitants de nationalité non belge. Ce pourcentage est en légère augmentation chaque année depuis 2001. L'augmentation la plus importante concerne les personnes provenant d'un pays de l'Union européenne (UE27).

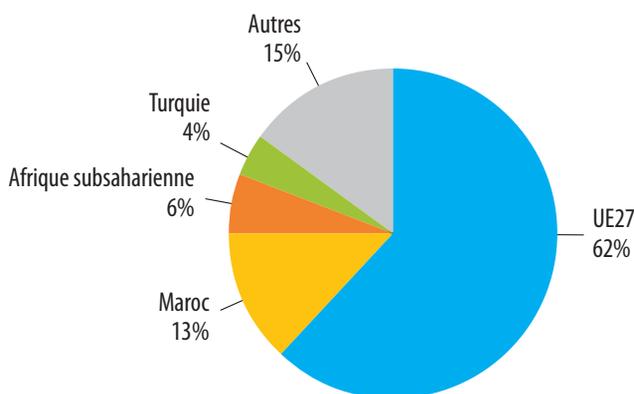
Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, elles représentaient 61,6 % de la population bruxelloise non belge. Le nombre de personnes de nationalité marocaine et turque continue à diminuer, essentiellement par acquisition de la nationalité belge pour les nouvelles générations (figure 1-08).

**Figure 1-08** Évolution du nombre de Bruxellois non belges par nationalité 1998-2007



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

**Figure 1-09** Distribution de la population non belge en Région bruxelloise au 1/1/2008



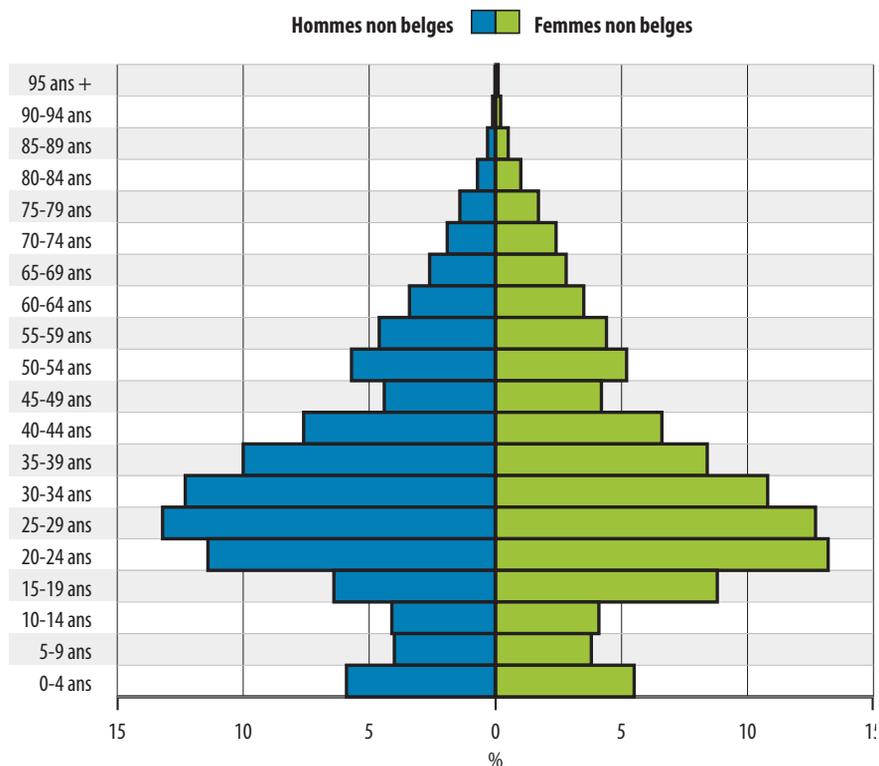
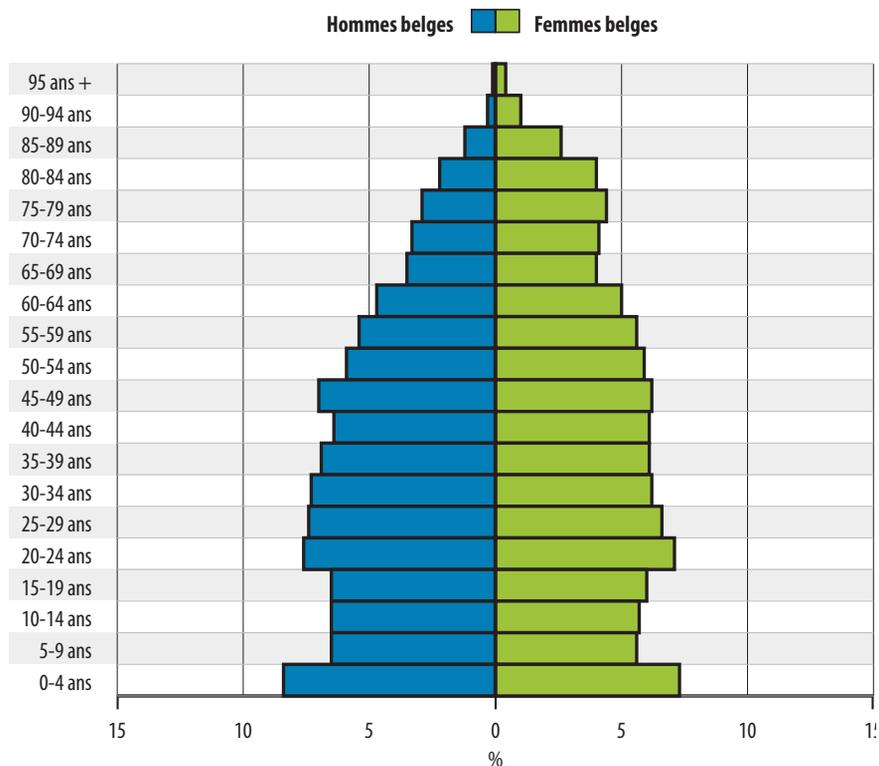
Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

*Près des deux-tiers des non-Belges habitant officiellement Bruxelles sont originaires d'un des 27 pays de l'UE.*

La structure par âge de la population belge et non belge diffère fortement : la proportion de jeunes adultes est plus élevée et la proportion de personnes âgées plus faible parmi les non-Belges. On observe cependant avec le temps un rétrécissement de la base de la pyramide chez les non-

Belges et un élargissement de cette base chez les Belges. Ce phénomène s'explique entre autre par l'acquisition automatique de la nationalité belge pour les enfants de la troisième génération d'immigrés.

**Figure 1-10** Histogramme de la population belge et non belge en Région bruxelloise au 1/1/2008

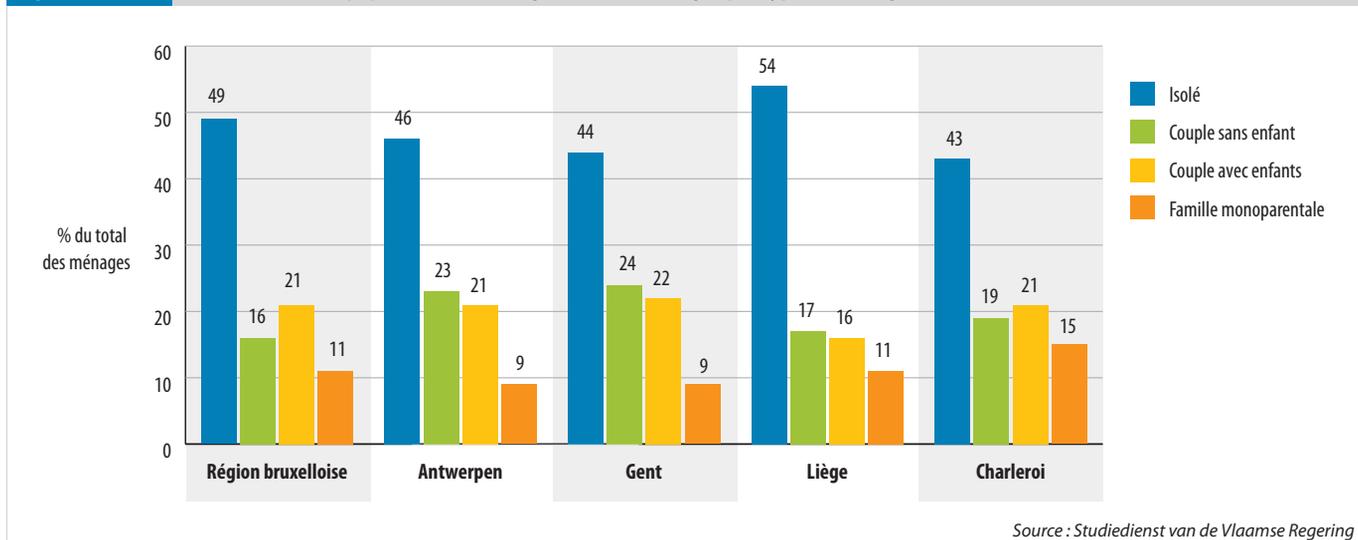


Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

## 1.4 STRUCTURE PAR TYPE DE MÉNAGE

En ce qui concerne la proportion d'isolés, la Région bruxelloise arrive en deuxième rang, après Liège. La proportion de familles monoparentales est équivalente dans ces deux villes, après Charleroi.

**Figure 1-11** Distribution de la population dans les grandes villes Belges par type de ménage<sup>[1]</sup>, 2007



## 1.5 NATALITÉ

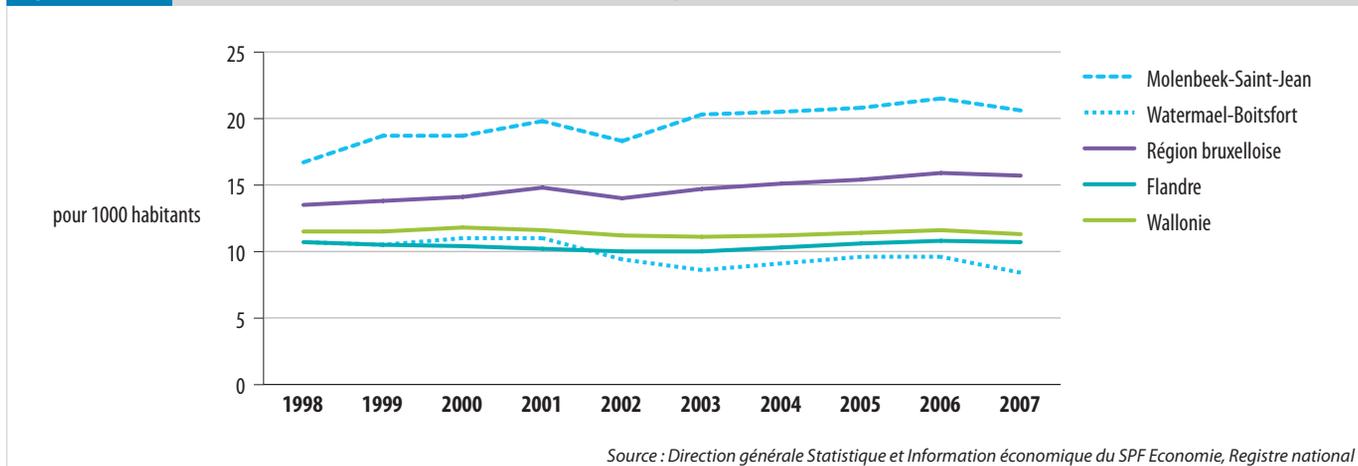
Le *taux de natalité\** est en constante augmentation en Région bruxelloise.

Les taux de natalité présentés sur la figure 1-12 sont calculés sur base du Registre national, lui-même constitué sur base des registres de population des communes (commune de résidence). Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Le nombre de

naissances enregistrées via cette source est donc plus élevé que celui enregistré par le Registre national (+1 456 naissances en 2007).

En 2007, plus de la moitié de ces naissances non enregistrées au Registre national concernent des habitants de Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Anderlecht et Ixelles. Ces naissances concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au registre d'attente (138 naissances en 2007 et 114 en 2008) et d'autre part des situations particulières (voir tableau 1-01). Proportionnellement, elles représentent plus de 10 % des naissances dans les communes de Woluwe-Saint-Pierre, Saint-Josse-Ten-Noode, Etterbeek et Bruxelles-Ville.

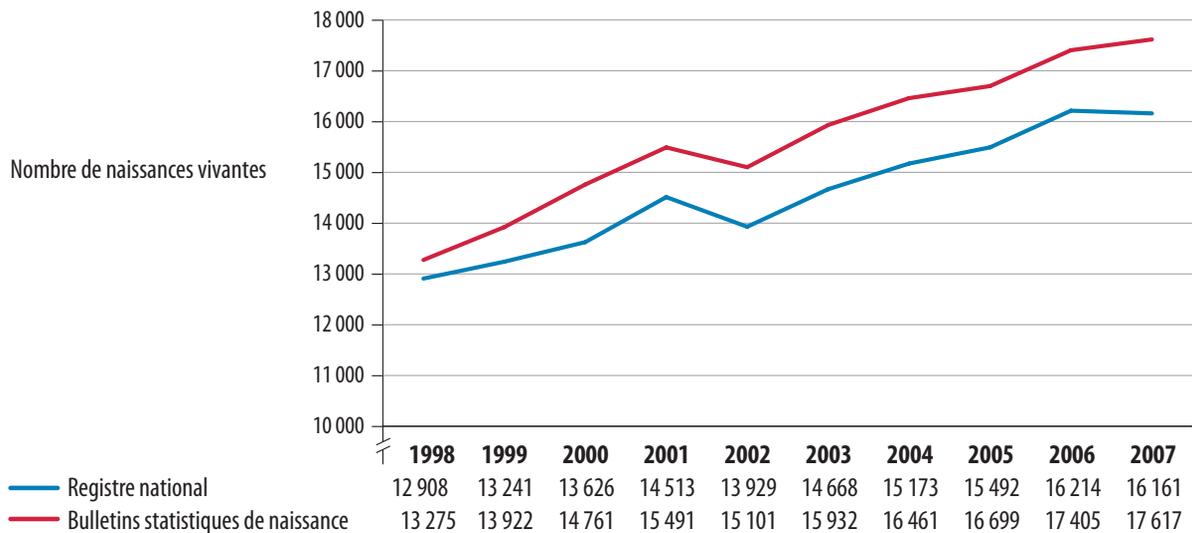
**Figure 1-12** Évolution des taux de natalité (nombre de naissances pour 1 000 habitants), 1998-2007



<sup>1</sup> Les ménages d'un autre type que les catégories données ci-dessus ne sont pas repris, ce qui explique que le total des % ne fasse pas 100 %.

Figure 1-13

Évolution du nombre de naissances vivantes bruxelloises, selon le Registre national et les bulletins statistiques de naissances<sup>[2]</sup>, 1998-2007



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national et Observatoire de la Santé et du Social, Bulletins statistiques de naissances

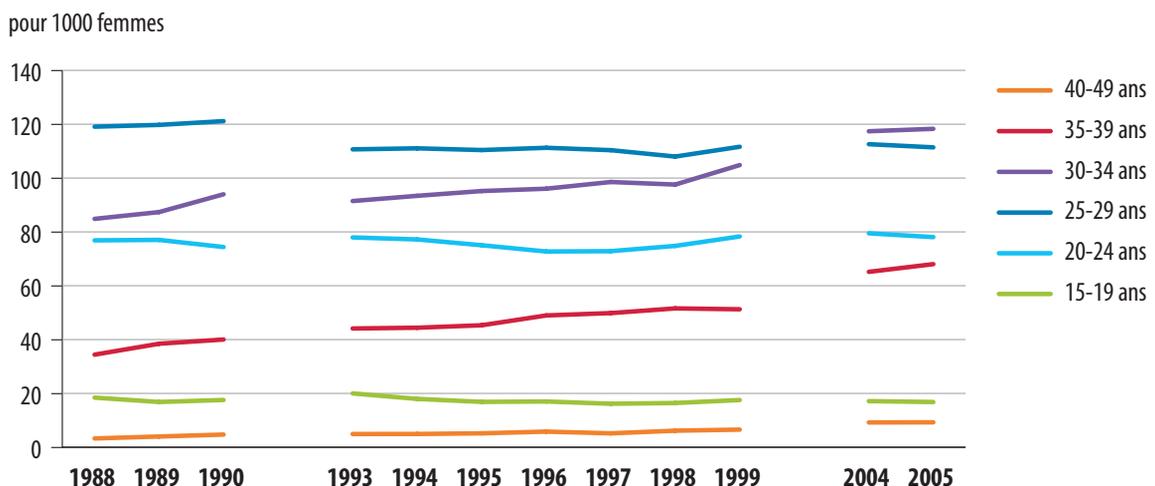
Pour l'analyse des caractéristiques socio-démographiques des naissances bruxelloises, la seule source disponible est constituée par les bulletins statistiques de naissances. Pour la suite de ce rapport, c'est donc cette source qui sera utilisée.

Les taux de fécondité diminuent pour les femmes de moins de 20 ans alors qu'ils augmentent fortement pour les plus de 30 ans. Le taux de fécondité pour les plus de 40 ans a triplé entre 1988 et 2005.

Le taux de natalité plus élevé en Région bruxelloise par rapport aux autres régions est lié à un *taux de fécondité\** plus élevé mais surtout à une part plus importante de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants.

Figure 1-14

Évolution des taux de fécondité par groupes d'âge en Région bruxelloise, 1988-2005

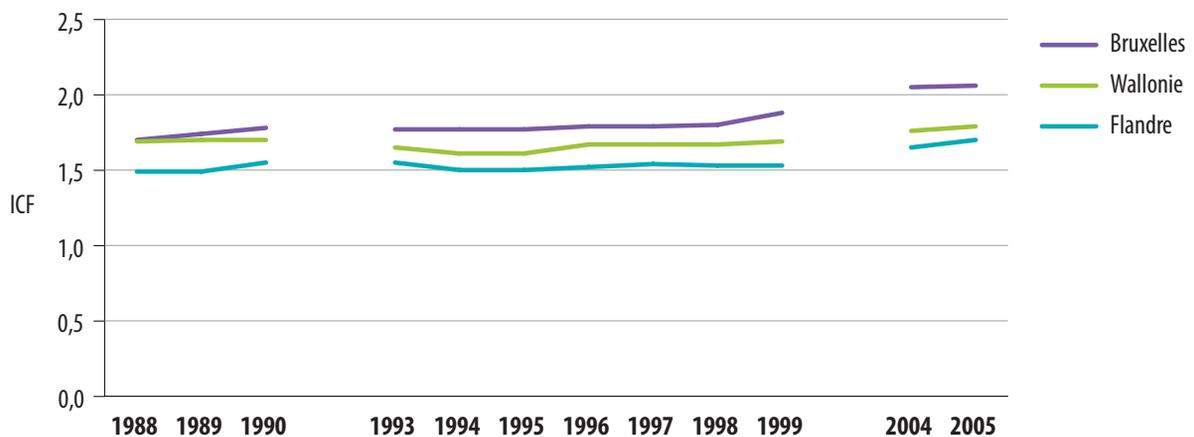


Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national et Observatoire de la Santé et du Social, Bulletins statistiques de naissances

<sup>2</sup> L'écart entre les deux sources est sous-estimé pour les années 1998 et 1999 car les naissances d'enfants bruxellois en Wallonie ne sont pas comptabilisées dans les bulletins pour ces années là au moment de l'écriture de ce rapport ; elles représentent environ 1,5 % des naissances bruxelloises.

L'indice conjonctuel de fécondité\* permet d'avoir une représentation du nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme de la population considérée au cours de sa vie féconde (si elle connaissait à chaque âge la même fécondité que celle observée pour cet âge au cours de l'année étudiée). L'écart entre Bruxelles et les autres régions s'est accru entre la fin des années nonante et 2004.

**Figure 1-15** Évolution de l'indice conjonctuel de fécondité (ICF), comparaison régionale, 1988-2005



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national et Observatoire de la Santé et du Social, Bulletins statistiques de naissances

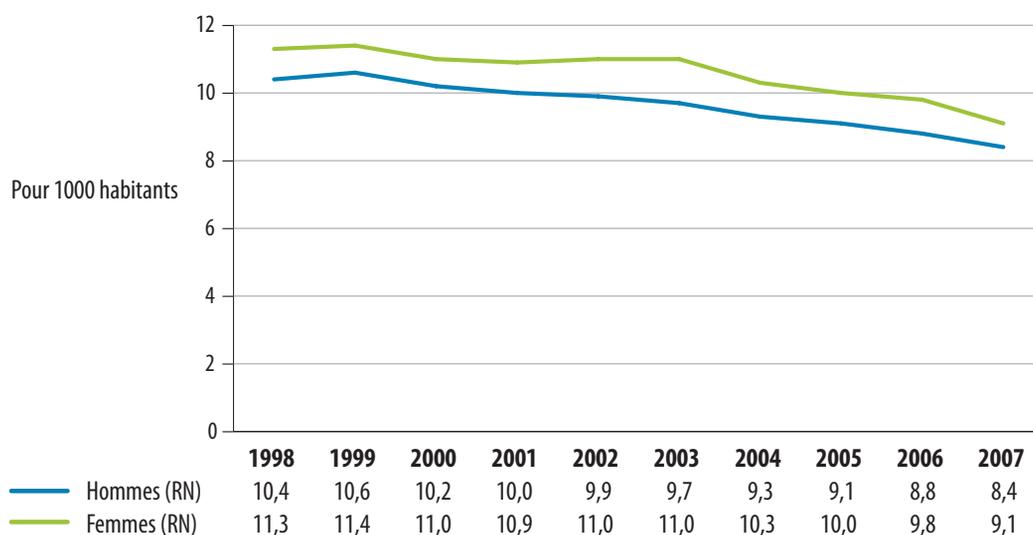
*Le taux de natalité plus élevé en Région bruxelloise par rapport aux autres régions est surtout lié à une part plus importante de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants. Le taux de fécondité a triplé entre 1988 et 2005 pour les femmes de plus de 40 ans.*

## 1.6 MORTALITÉ

### 1.6.1 Mortalité générale

Le taux de mortalité tout âge continue à diminuer. Celui des femmes est supérieur à celui des hommes parce qu'il y a plus de femmes âgées dans la population.

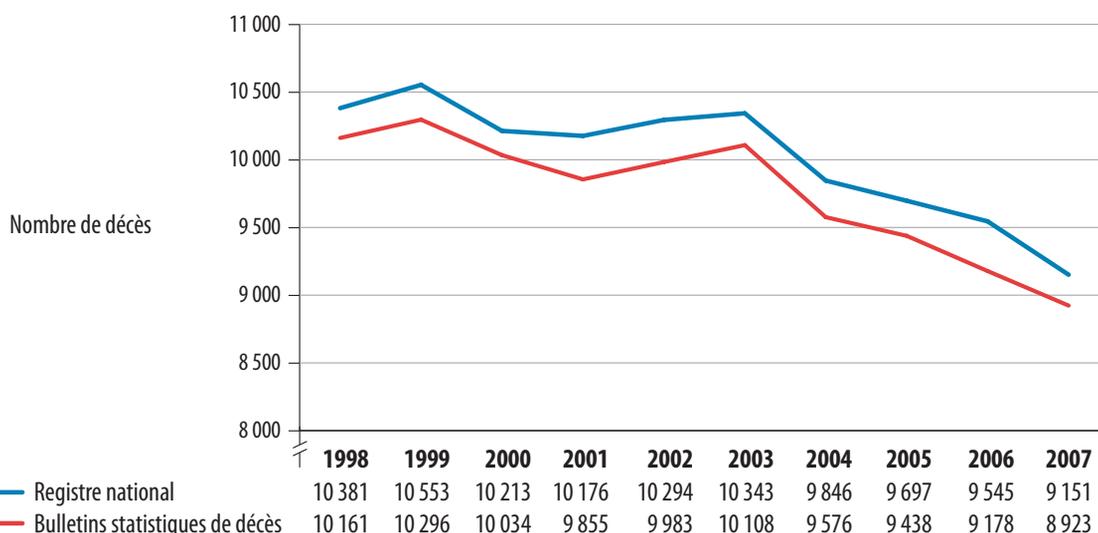
**Figure 1-16** Évolution des taux de mortalité (tout âge) par sexe en Région bruxelloise 1998-2007



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national

Contrairement à ce qu'on observe pour les naissances, le nombre de décès enregistrés via les bulletins statistiques est inférieur à celui enregistré via le Registre national. Cette différence s'explique en grande partie par l'absence dans les bulletins statistiques établis à Bruxelles, des décès des Bruxellois survenus en Wallonie<sup>[3]</sup> ou à l'étranger<sup>[4]</sup>.

**Figure 1-17** Évolution du nombre de décès de résidents bruxellois enregistrés via le Registre national ou via les bulletins statistiques de décès, 1998-2007



Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, Registre national et Observatoire de la Santé et du Social, Bulletins statistiques de décès

Pour l'analyse plus fine de la mortalité (par âge, par cause, etc.), la source utilisée dans ce rapport est constituée par les bulletins statistiques de décès. Les taux de mortalité sont donc légèrement sous-estimés (pour l'année 2007 le taux de mortalité général tout âge calculé sur base du Registre national est de 8,8 pour 1 000, alors qu'il est de 8,6 pour 1 000 sur base des bulletins statistiques).

Les taux de mortalité bruxellois se situent en dessous de la moyenne européenne pour la période 2003-2007. Les taux bruxellois standardisés pour l'âge suivant la *population européenne standard (ESR)\** sont de 792,9/100 000 pour les hommes et de 504,4/100 000 pour les femmes (en comptant les décès de moins d'un an) ; c'est un peu plus élevé qu'en Flandre pour 2004-2006 (respectivement 750,5 et 470,2) (4).

### Comparaison des taux de mortalité standardisés à Bruxelles et dans d'autres régions d'Europe

Pour les hommes comme pour les femmes, les taux standardisés sont nettement plus élevés à Bruxelles que dans d'autres régions urbaines comme l'Île de France ou la région de Madrid, plus élevés aussi qu'à Berlin ou Stockholm, et proches des taux observés à Londres, aux Pays-Bas ou au Luxembourg (3). Cependant, ils se situent parmi les taux des 10 pays aux taux les plus faibles, derrière la Finlande et avant le Royaume uni (5)

Comme les taux standardisés tiennent compte de la structure d'âge, les taux de mortalité relativement faibles pour la Région bruxelloise ne s'expliquent pas par la structure d'âge de la population. Les différences géographiques de taux de mortalité standardisés reflètent plutôt les différences socio-économiques. Les régions européennes avec les taux standardisés les plus élevés sont les régions défavorisées socio-économiquement comme les pays d'Europe de l'Est, le Nord-Pas-de Calais en France, l'Ecosse au Royaume-Uni ou l'Andalousie en Espagne.

Mais il existe également une influence des styles de vie. La plupart des régions du Sud de l'Europe présentent des taux de mortalité particulièrement faibles, principalement pour les femmes, grâce à une mortalité cardiovasculaire très faible liée probablement à ce qu'on appelle la «diète méditerranéenne» (huile d'olive, légumes, fruits, poisson, consommation modérée de viande et produits laitiers...). À Bruxelles, la mortalité résulte à la fois de facteurs négatifs (proportion importante de personnes pauvres) et de facteurs positifs (proportion élevée de personnes issues de pays méditerranéens).

**3** Au moment de réaliser cette publication, nous ne disposons pas encore de toutes les données concernant les décès de Bruxellois en Wallonie. Pour l'année 2004, ce nombre s'élève à 212, soit 2,2 % des décès enregistrés via les bulletins.

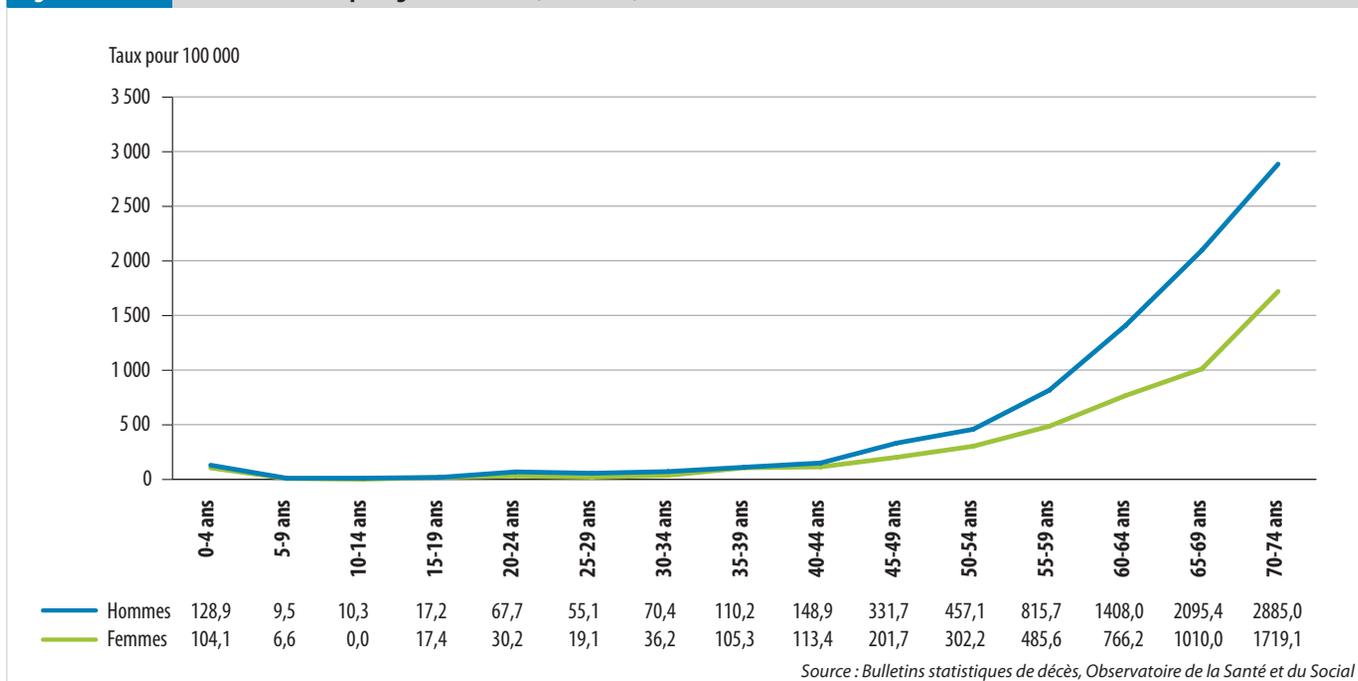
**4** Il s'agit plus souvent alors de personnes non belges.

## 1.6.2 Mortalité prématurée

De manière générale, on parle de mortalité prématurée pour les décès survenus avant l'âge de 65 ans. Cependant, on considère de plus en plus souvent comme prématurés les décès survenus avant l'âge de 75 ans.

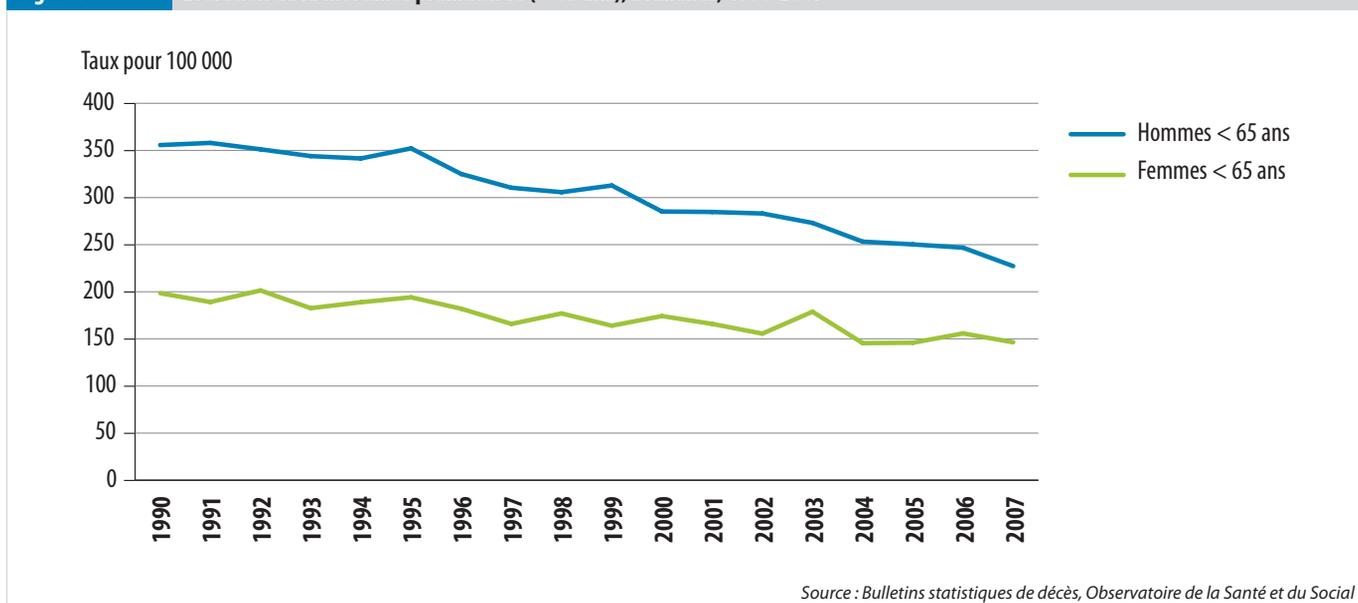
Les taux de mortalité augmentent avec l'âge sauf dans l'enfance : les taux de mortalité sont les plus bas pour les 5-14 ans. À tout âge, les taux de mortalité sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes.

**Figure 1-18** Taux de mortalité par âge avant 75 ans, Bruxelles, 2007

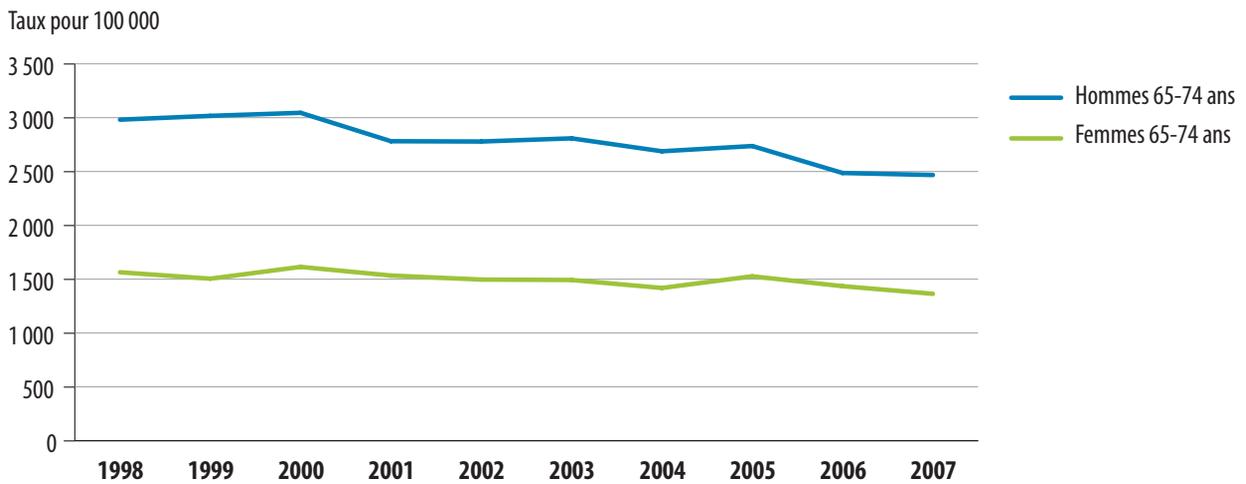


La mortalité avant 65 ans est en diminution constante depuis 1990, particulièrement pour les hommes (figure 1-19). La mortalité des 65-74 ans diminue également de manière plus marquée pour les hommes au cours des 10 dernières années (figure 1-20).

**Figure 1-19** Évolution de la mortalité prématurée (< 65 ans), Bruxelles, 1990-2007



**Figure 1-20** Évolution de la mortalité entre 65 et 74 ans, Bruxelles, 1998-2007



Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social

*La mortalité avant 65 ans est en diminution constante depuis 1990, particulièrement pour les hommes.*

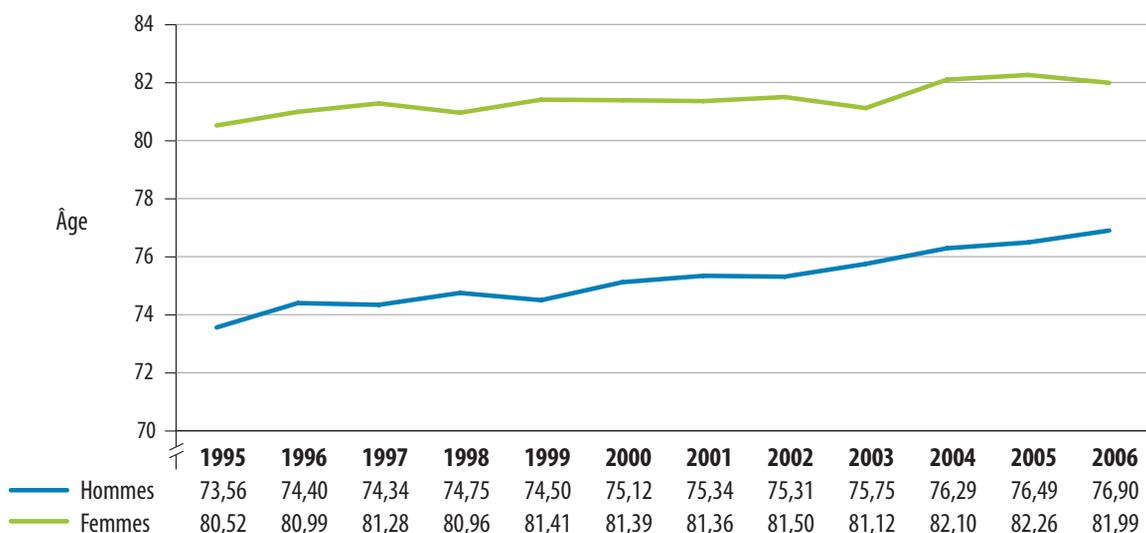
## 1.7 ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie à la naissance continue de s'allonger, en Région bruxelloise comme dans l'ensemble du pays.

Sur base des données du Registre national, en 2006, l'espérance de vie à la naissance est de 76,9 ans pour les hommes et de 82,0 ans pour les femmes. Ces chiffres sont proches de ceux de l'ensemble du pays : 77,0 pour les hommes et 82,6 pour les femmes.

La différence d'espérance de vie à la naissance entre hommes et femmes se réduit : elle est passée de 7,0 ans en 1995 à 5,1 ans en 2006. C'est en Région bruxelloise que cette différence est la plus faible (en 2006, elle est de 5,2 ans en Flandre et 6,5 ans en Wallonie).

**Figure 1-21** Évolution de l'espérance de vie selon le sexe, Bruxelles, 1995-2006



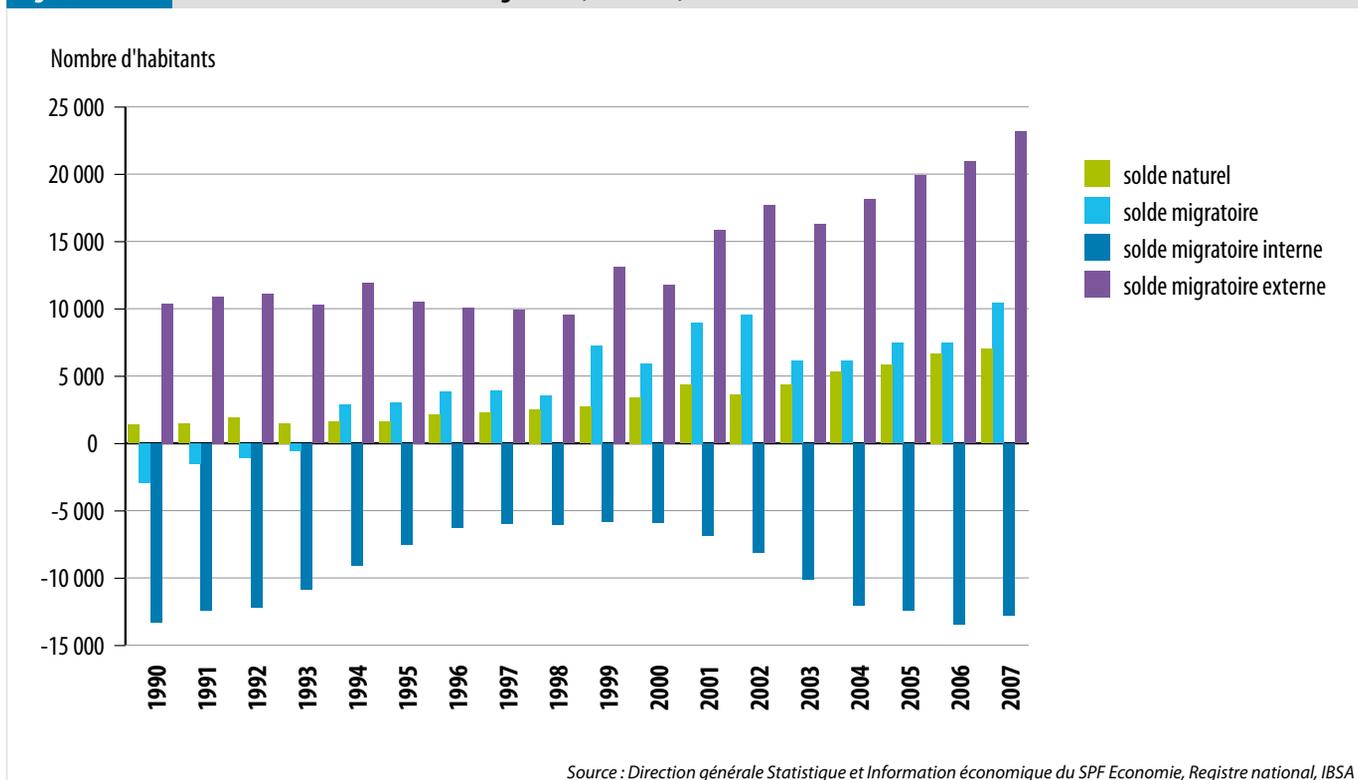
Source : Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie

## 1.8 MIGRATIONS

Pour l'année 2007, le solde migratoire interne (mouvements de population entre le reste du pays et la Région bruxelloise) est de -12 787 (78 010 personnes venant du reste du pays se sont installées en Région bruxelloise et 90 797 Bruxellois ont quitté la région pour une autre région du pays). Le solde migratoire externe (mouvements de population entre le reste du monde et la Région bruxelloise) est de +23 179 (34 992 personnes issues d'un autre pays se sont installées en Région bruxelloise et 11 831 Bruxellois ont émigré vers l'étranger) (1).

L'intégration des différents mouvements de population : naissances, décès et migrations permet de comprendre les mécanismes qui amènent une augmentation constante de la population Bruxelloise depuis 1999 : un nombre de naissances supérieur au nombre de décès (solde naturel positif) et un solde migratoire (interne + externe) positif. Ces différentes composantes sont représentées sur la figure 1-22.

Figure 1-22 Évolution des soldes naturels et migratoires, Bruxelles, 1990-2007



*L'augmentation constante de la population Bruxelloise depuis 1999 s'explique par un nombre de naissances supérieur au nombre de décès, et par le nombre important de personnes venant d'un autre pays qui se sont installées en Région bruxelloise.*

## 2. Contexte socio-économique

Plus d'un Bruxellois sur quatre vit sous le *seuil de risque de pauvreté\**, et le nombre de bénéficiaires d'un *revenu d'intégration sociale\** ou d'allocations pour handicapé ne cesse d'augmenter. Le chômage reste à un niveau élevé, particulièrement chez les jeunes (6). Si une partie importante de la population vit dans une situation sociale précaire, la Région attire également de jeunes adultes très qualifiés. La population de plus de 50 ans a en moyenne un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne nationale.

Mais la Région de Bruxelles-Capitale est une région urbaine très contrastée sur le plan socio-économique. Parmi les 19 communes bruxelloises, se trouvent les 3 communes dont le revenu fiscal par habitant est le plus faible du pays, tandis que cinq autres se situent au contraire nettement au-dessus de la moyenne nationale.

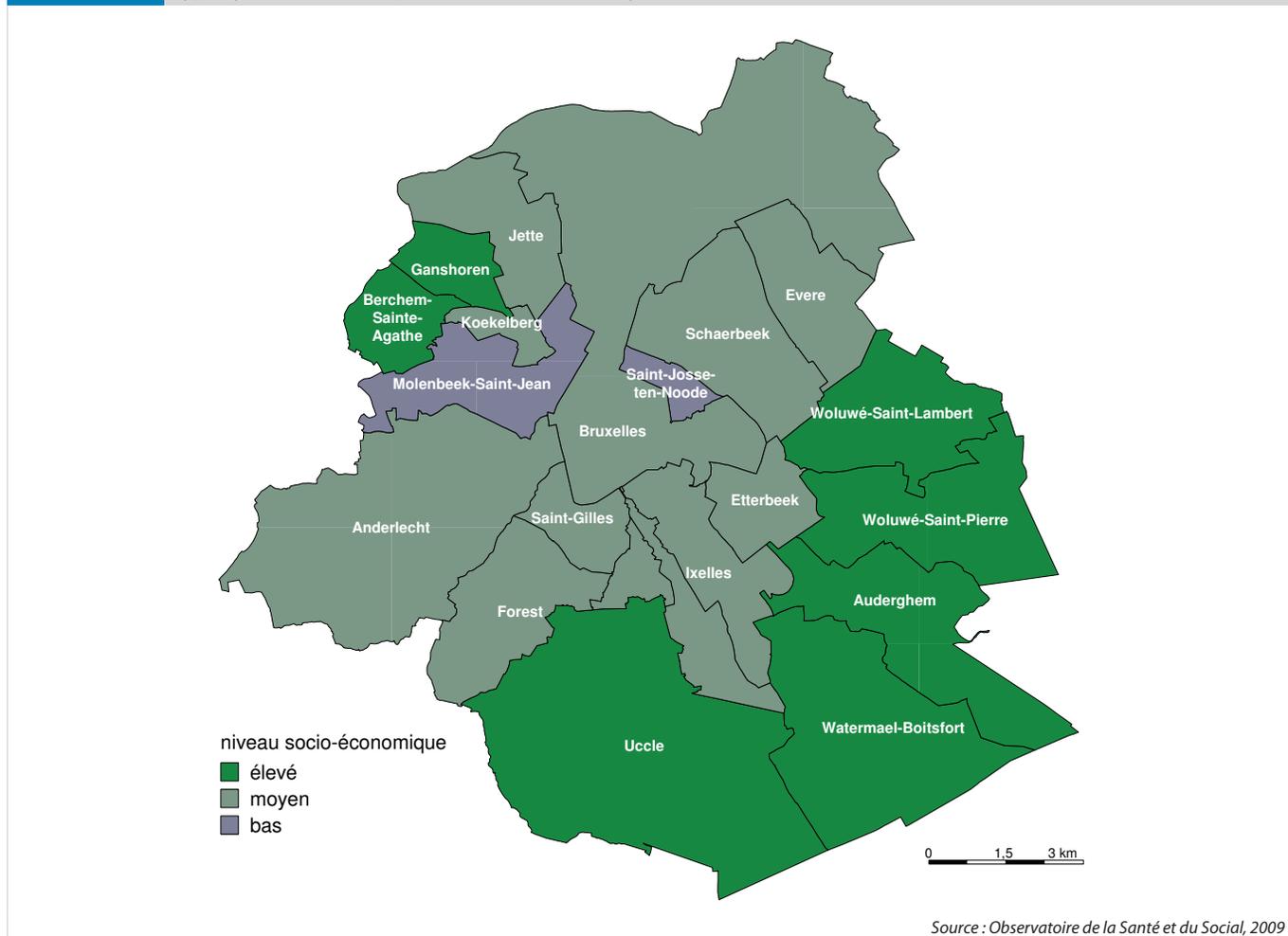
Même au sein de chaque commune, les disparités socio-économiques sont très marquées. Elles ont été analysées et cartographiées dans l'Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale publié en 2006<sup>[5]</sup> (7).

Le statut social est un déterminant majeur de l'état de santé, c'est pourquoi un chapitre de ce Tableau de bord est consacré à l'analyse du lien entre statut social et santé en Région bruxelloise.

Pour analyser les inégalités sociales face à la mortalité nous ne disposons pas de données socio-économiques individuelles ; nous avons dès lors utilisé une approche «écologique» en attribuant à chaque personne le niveau socio-économique de sa commune de résidence. Les 19 communes ont été catégorisées en 3 groupes selon une *analyse par cluster\** à partir de cinq variables : la proportion

Carte 1-01

Typologie socio-économique des communes de la Région bruxelloise



*Le statut social est un déterminant majeur de l'état de santé. Plus d'un Bruxellois sur quatre vit sous le seuil de risque de pauvreté mais les disparités socio-économiques à l'intérieur de la Région sont très marquées.*

5 Consultable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social, [www.observatbru.be](http://www.observatbru.be)

## Références

de propriétaires, le revenu moyen par habitant, le pourcentage d'enfants vivant dans un ménage sans revenu de travail, la part de la population bénéficiaire d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent, et le pourcentage de demandeurs d'emploi.

La carte ci-dessus présente le résultat de cette analyse par cluster.

Saint-Josse-Ten-Noode et Molenbeek-Saint-Jean ont un score plus bas pour les cinq indicateurs que les autres communes ; elles sont classées dans la catégorie «statut socio-économique bas». Dans la précédente édition du Tableau de bord de la santé, Saint-Gilles appartenait également à la catégorie des communes les plus pauvres mais entretemps, le profil de cette commune s'est rapproché de la catégorie moyenne.

Les communes classées dans la catégorie «statut socio-économique élevé» ont un score pour les cinq indicateurs bien meilleur que le score moyen bruxellois. Ces communes se trouvent au sud-est de la région (Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem, Watermael-Boitsfort et Uccle). Appartiennent aussi à ce groupe Berchem-Sainte-Agathe et Ganshoren.

Les communes qui sont classées dans la catégorie «statut socio-économique moyen» ont un profil semblable à la moyenne régionale.

- (1) Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. Indicateurs statistiques de la Région de Bruxelles-Capitale – 2007, 2007-2009.
- (2) Bureau Fédéral du Plan et Direction Générale Statistiques et Information économique. Perspectives de population 2007-2060, 1-136, 2008.
- (3) Eurostat. Health Statistics - Atlas on mortality in the European Union, 2003.
- (4) Vlaams Gewest. Sterftcertificaten alle overlijdens: (<http://www.zorg-en-gezondheid.be/sterfteatlas.aspx>).
- (5) WHO Health for all Mortality database (jan 2009) : [www.who.int/healthinfo/morttables/en/index.html](http://www.who.int/healthinfo/morttables/en/index.html)
- (6) Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2009, Commission communautaire commune, 2009
- (7) Roesems T., De Spiegelaere M., Deboosere P., Wayens B., Kesteloot C., Willaert D., Gadeyne S., Slegers K., Van Cutsem S., Marissal P., Vandermotten C., and Charles J. Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale 2006, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, 2006